



Novembre 2019 n°123

LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

COMPTE RENDU DES CAPL DU 12 novembre 2019 Listes Aptitudes de B en A et de C en B

Listes Aptitudes de B en A

Administration

Eliane Simon
Patricia Chaintreuil
Jérôme Lanzini
Didier Jammes

Personnels

Thomas GILLES (CGT)
Arnaud GUERIN (FO)
Magali ROCHER (Solidaires)



Ouverture des débats à 16H

Faisant suite à une déclaration liminaire de Solidaires, Madame Simon s'exprime à propos de la restructuration du réseau en préparation.

Elle réfute la "*destruction du réseau*" et parle plutôt de "*reconstruction*" (**même si la notion de reconstruction induit nécessairement une destruction préalable**).

Notre administration serait loin d'être morte, elle serait même dynamique. Elle en voudrait pour preuve le recrutement par concours cette année de 3000 agents.

Bien évidemment, aucun cas n'est fait des milliers de suppressions d'emplois, des milliers de départs à la retraite non remplacés et des postes vacants qui gangrènent le réseau et viennent relativiser l'insuffisance des recrutements par concours.

A propos des accueils de proximité, elle souhaite distinguer les accueils matérialisés dans les Maisons France Service (qui sont en cours de création et dont les contours sont encore mal définis) et les accueils assurés par nos agents dans les mairies.

La CGT intervient donc pour rappeler que ces accueils de proximité sont connus depuis bien longtemps dans le réseau Trésor Public sous le nom de "permanences". L'expérience passée est sans appel : toutes les permanences ont été tôt ou tard amenées à fermer leurs portes définitivement. Il est évident qu'un

maigre créneau d'une demie journée par semaine ne saurait que décourager les usagers confrontés plus que jamais aux porte close de l'Administration.

Madame Simon estime qu'il faut laisser fonctionner le bouche à oreille et que les usagers vont prendre l'habitude des **horaires contraints des accueils de proximité**. Elle rappelle que la fusion a fonctionné, que le PAS est un succès et qu'il n'y a aucune raison pour que le nouveau réseau soit un échec. Rendez-vous est pris avec elle pour faire un bilan a posteriori de la fréquentation de ces accueils à moyen terme...

Les PV des deux dernières CAP sont adoptés.

Madame Simon fait un point statistique sur l'évolution des chiffres de la Liste d'aptitude.

Cette année, seuls 85 cadres B pourront en bénéficier au niveau national.

Globalement les chiffres restent stables et très faibles.

96% des promus sont des Contrôleurs principaux (au minimum 6ème échelon) dont l'âge moyen se situe autour de 55-56 ans (aucun promu en dessous de 45 ans et le plus gros des promus entre 56 et 60 ans).

Elle rappelle que **les éléments de sélection sont entre autres** : les évaluations sur les 5 dernières années, les avis des Directeurs et chefs de service, la participation des candidats aux concours, la mobilité géographique et les aptitudes à exercer les fonctions d'encadrement.

Un certain nombre de dossiers est évoqué.

En Saône-et-Loire, la potentialité est, cette année, de 0.

L'Administration propose néanmoins un nom.

Vote :

Administration 3 Pour. Personnel : 1 pour (FO)

2 contre (CGT et Solidaires).

L'explication du vote est la même que les années précédentes : "il ne s'agit pas d'un vote contre les agents mais d'un moyen de faire entendre nos revendications sur ce dispositif de promotion dont nous contestons les modalités".

La CGT Finances publiques défend le principe de concours et d'examens professionnels, seuls véritables moyens de promotion totalement neutres et transparents.

En questions diverses, Madame Simon nous informe de l'affectation hors mouvement des inspecteurs stagiaires dans notre département.

Enfin, à notre demande, Mme Chaintreuil confirme que l'instruction relative aux nouvelles règles de gestion sera disponible début décembre.

Fermeture des débats à 18H



Listes Aptitudes de C en B

Administration

Eliane Simon
Patricia Chaintreuil
Jérôme Lanzini
Didier Jammes

Personnel

Nadine BERTHOT (CGT)
Sabine BLANC (CGT)
Mina JAILLARD (FO)
Laurence MALON (Solidaires)
Christophe ROUILLER (Solidaires)
Magali ROCHER (Solidaires)
Valérie REDON (Solidaires)



Ouverture des débats à 14H30

Approbation des PV :

Les PV des deux dernières CAP sont adoptés.

Bilan statistique :

Mme Simon fait le bilan statistique sur l'évolution des chiffres de la liste d'aptitude.

- La plage d'appel statutaire (PAS) est de 19.116 agents pour 2020.
- Le nombre de postulant est de 4.616 agents.
- **Au final 8 % des postulants seront promus** (contre 12 % en 2018, 10 % en 2017, 13 % en 2016).

Le taux de promus par rapport à la PAS est de 2 % (en baisse par rapport aux années précédentes : 3 % en 2016).

Les promus se répartissent en fonction de leur classe d'âge comme suit :

- < à 39 ans : 5
- de 40 à 44 ans : 46
- de 45 à 50 ans : 118
- de 51 à 55 ans : 110
- de 56 à 60 ans : 102
- > à 60 ans : 0

Examen des dossiers des agents :

Les OS interviennent à tour de rôle pour évoquer certains dossiers.

La CGT obtient la révision de l'appréciation d'un agent : la Direction accepte de modifier l'évaluation de « à revoir » à « très bon ».

Vote :

- Pour : parité administrative : 5
- Contre : 4 (CGT et Solidaires).

L'explication du vote est la même que les années précédentes : *"il ne s'agit pas d'un vote contre les agents mais d'un moyen de faire entendre nos revendications sur ce dispositif de promotion dont nous contestons les modalités"*.

- Abstention : 1 (FO)

La séance est levée à 15h30

